

En rangs serrés

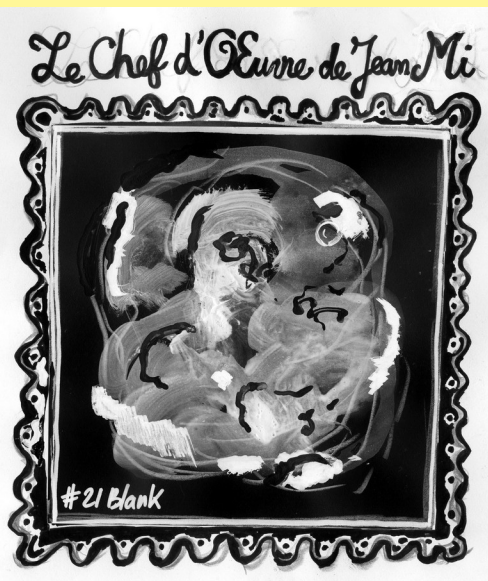
n°54

Juin 2021

Si nous cherchions un signe que les échéances électorales approchent, la surenchère à laquelle nous assistons sur les thèmes favoris de la droite et de l'extrême droite en est un qui ne trompe pas. Après avoir vu, dans Valeurs Actuelles, des militaires agiter le spectre d'une guerre civile impliquant les « hordes de banlieue », nous avons pu entendre un porte-parole d'Unité SGP Police (FO), lors du rassemblement des policiers devant l'Assemblée Nationale le 19 mai, espérer que la mobilisation fasse céder les « digues de la Constitution ». La politique de Macron n'est pas étrangère à la légitimation de ces discours. Après avoir usé sans complexe de pratiques autoritaires dans l'exercice du pouvoir, celui-ci a beau jeu de se poser en rempart contre l'extrême droite. Il ne resterait pour lui qu'à attendre le match retour de 2022 en tournant dans des vidéos Youtube et en maintenant la pression sur la population.

À la CGT Educ'action, nous considérons qu'il est urgent de retrouver le chemin de la lutte. C'est notamment ce qui est ressorti des discussions du congrès national qui s'est tenu du 18 au 21 mai. À la rentrée de septembre, nous serons de nouveau avec 30 voire 36 élèves par classe, dans des conditions dégradées du fait des suppressions de postes et des baisses de moyens et sans être mieux

payé-es, ou alors à la marge. La revalorisation « historique » qui devait sortir du Grenelle se traduit en fait par une prime de quelques dizaines d'euros pour les enseignant-es en début de carrière. La nouvelle revalorisation pour 2022 que le ministre a récemment annoncée consistera en une prime similaire dont les modalités d'attribution ne sont pas encore fixées. On est bien loin de l'augmentation indiciaire de 400€ pour tou-te-s que revendique la CGT Educ'action.



De plus, nous serons toujours contraint-es en septembre d'appliquer les réformes de Blanquer qui n'ont pas été vaincues par l'épidémie. Au contraire, le ministre poursuit sa politique de casse du service public d'éducation en développant des pratiques managériales inspirées du privé, tout cela sur fond d'idéologie réac avec l'interdiction de

l'écriture inclusive dans les pratiques d'enseignement. Nous appelons à ne pas respecter cette interdiction. Pour la rentrée de septembre, construisons un mouvement de grève pour vaincre la politique du gouvernement !

Enfin, le congrès national a confirmé notre volonté d'avancer vers l'unification syndicale de notre camp. Contre les divisions et pour gagner, il est urgent de s'atteler à cette tâche !

Maxime Pouvreau, secrétaire général

Nouvelle tentative de mise au pas pédagogique en maternelle

1^{er} degré

De nouveaux programmes pour l'école maternelle entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2021. Après s'être attaqué aux classes de CP et de CE1 avec des livrets de conduite pédagogique d'enseignement des fondamentaux, c'est maintenant à l'école maternelle que notre ministre a voulu s'attaquer.

La note d'analyse émise en décembre 2020, commandée par Jean-Michel Blanquer au Conseil Supérieur des Programmes, modifiait en profondeur le rôle et les spécificités de l'école maternelle. Les recommandations étaient principalement fondées sur les résultats des évaluations nationales effectuées en CP.

Toutes les propositions énoncées par la suite se basaient sur la préparation à l'école élémentaire et les « fondamentaux » : lire, écrire, compter. Relayées par les neuroscientifiques, les propositions d'adaptation des programmes en maternelle étaient établies sur des méthodes basées sur l'élève apprenant au mépris de l'environnement social et affectif de l'enfant. La responsabilité de l'échec pesait alors sur les élèves et leur famille. L'école n'est pourtant pas en dehors de la société et de ses propres « difficultés ».

L'opposition des organisations syndicales a permis de revenir aux fondamentaux des programmes de 2015 : replacer l'enfant au centre des diverses méthodes d'apprentissages, dans la bienveillance, respecter la progressivité des élèves et réaffirmer la place du jeu dans les apprentissages, totalement adapté au développement des jeunes enfants.

Des aménagements notamment dans les domaines du nombre et des sciences complètent les programmes. Attention toutefois car il s'agit de compétences relevant du cycle 2 et donc pas atteignables par tou.te.s les élèves.

Par ailleurs, comme pour le cycle 2, le ministère annonce la publication de livrets d'accompagnement pédagogique : une solution toute trouvée pour vérifier la mise au pas des enseignant.e.s par la hiérarchie !

Marie Viennot

CAPD 1^{er} degré : le PPCR c'est l'arbitraire

Suite à la loi de transformation de la fonction publique, la CAPD n'a plus droit au chapitre en matière de promotions. Mais chaque agent peut saisir individuellement la CAPD au cas où elle/il aurait fait un recours refusé par la DASEN.

Cette année, les appréciations finales de la DASEN, à la suite des rendez-vous de carrière, ont été marquées par un nombre très conséquent d'appréciations « satisfaisant ».

La CAPD s'est donc réunie le 26 avril dernier, après 21 saisines individuelles. Elles relevaient presque toutes d'une appréciation finale « satisfaisant » et la DASEN en a modifié deux, portant l'appréciation à « très satisfaisant » ce qui ne coûte rien, puisque seule l'appréciation « excellent » permet la promotion plus rapide.

La CGT Educ 92 a alerté sur ce nombre impressionnant des appréciations « satisfaisant » ne correspondant pas aux items et insisté sur le nombre de recours. La Directrice académique ne regarde pratiquement pas ce que les IEN ont coché dans les 11 items, elle s'appuie seulement sur l'appréciation globale qu'elles/ils ont rédigée en fin de rapport.

Suite page suivante...

Il est évident que le système du PPCR joue un rôle dans cette affaire, car les représentant-e-s du personnel n'ont aucun cadre d'évaluation fourni. Il faut noter que tous les arguments avancés sur la pratique des collègues n'ont recueilli aucun écho de la DSDEN.

Cela signifie un arbitraire total, car la DASEN s'est attachée non pas à la globalité de l'appréciation mais à une partie avec donc des interprétations différentes possibles : trouver les mots qui clochent dans des appréciations généralement élogieuses.

La CGT Educ 92 dénonce des décisions opaques et arbitraires ainsi que la volonté nette de la DSDEN de déprécier les collègues. Elle continuera à se battre contre le PPCR et la loi de transformation.

Jean Grimal

X^e congrès de la CGT Educ'action Impressions de congressistes

Premier congrès

Après deux reports et de nombreuses incertitudes, le X^{ème} congrès national de l'UNSEN, initialement prévu en mai 2020, s'est finalement déroulé du 18 au 21 mai 2021, en visioconférence.

Pendant ces quatre jours, le rapport d'activité, la feuille de route et l'appel du congrès ont été votés, les membres de la nouvelle commission exécutive ont été élus (trois membres élus dans le 92).

Grâce au travail colossal réalisé par Maxime, lors de la préparation des amendements et lors de la commission des amendements, nous avons pu voter des textes que nous avons longuement analysés, préparés et débattus, tou-te-s ensemble, lors de plusieurs réunions du Bureau puis présentés et votés lors du CSD du 7 mai.

Les délégué-es du 92 étaient réunis avec ceux du 78 et du 95 pour participer aux débats et échanger lors de ce congrès à l'organisation particulière. La formation de cette délégation a permis une véritable cohésion et un partage d'idées au sein de ces trois départements de l'Académie, tout au long de cette semaine de travail éprouvante, avec des journées très denses.



Même si cette délégation nous a permis d'échanger et de discuter avec des camarades extérieur-es au 92, ce congrès a manqué de contacts humains, d'échanges qui auraient pu avoir lieu avec les collègues des autres départements puisque ce congrès en visioconférence ne permettait pas de réelles interactions avec les autres participant-es, en dehors des débats.

Ce congrès a donc permis de voir aboutir un travail préparatoire long mais enrichissant mais aussi de rencontrer, d'échanger avec les camarades de l'Académie et ainsi souligner une volonté d'unité.

Audrey Lafajsse

Le congrès de Guidel pas à Guidel, mais à Nanterre.

Cette première expérience d'un congrès national de la CGT Éduc' a été pour moi à la fois frustrante et enrichissante. Frustrante, de toute évidence car le congrès a dû se tenir par voie de visioconférence. On a dénoncé au sein du SDEN 92 à quel point le « distanciel » rend difficile le débat démocratique, ça l'a été surtout parce que les discours n'étaient pas autant incarnés qu'en « présentiel » ; j'ai été satisfait de voir que la direction sortante et la nouvelle direction ont fait tout leur possible pour faire vivre la démocratie, malgré les contraintes sanitaires.

La frustration est également venue du fait que voter à distance donne moins l'impression de participer aux prises de décision. Quand on vote à main levée dans un congrès, il y a une dimension collective qui est très forte et qui nous porte en tant que délégué-e.

La frustration, enfin, car un congrès c'est aussi un moment de rencontre et de partage avec les camarades des autres académies.

Mais ce congrès n'a pas ôté toute camaraderie. En effet, nous étions en délégation académique avec les SDEN 78 et 95, ce qui a permis de faire renforcer les liens militants et personnels.

Les réunions de délégation sont aussi des moments forts où l'on s'efforce de représenter au mieux le SDEN 92.

Enfin, malgré la distance, ce congrès m'a permis de renforcer mes convictions grâce aux débats qui se sont tenus et de me donner des armes pour défendre notre projet d'École et combattre celui de l'État bourgeois.

Thomas Mazurais

Les familles de métier au lycée professionnel

La rentrée prochaine verra l'introduction des cinq dernières familles de métiers (sur 14) dans la voie scolaire.

Elles ressemblent souvent à un amalgame sans trop de logique de métiers très différents. Ainsi la famille « gestion administrative, du transport et de la logistique » intègre le bac pro GA et le bac pro transport et logistique (TLog), deux diplômes que le rectorat de Versailles ne classe pas dans les mêmes filières sur son propre site.

L'incohérence ne s'arrête pas là : alors que l'année de 2nde est conçue comme une 2nde POP (que la CGT Éduc a combattue), aucun lycée n'offre tous les métiers de leur famille. Par exemple, aucun lycée du 92 ne propose les filières GA et Tlog. La possibilité de choix est donc une illusion car les élèves ne quittent que très rarement leur établissement d'origine. Dans les lycées, l'orientation se fait sur des critères parfois obscurs qui créent beaucoup de frustration et d'incompréhension de la part des élèves.

Par ailleurs, les familles de métiers fragilisent les apprentissages professionnels car ils déspecialisent l'année de seconde : certaines familles de métiers comportent 5 bacs pros que les élèves doivent pouvoir choisir pour la 1^{ère} ! Les vademecums proposent bien des situations d'apprentissage avec des compétences croisées, mais ces situations sont hors sol.

Cela provoque également une surcharge de travail pour les enseignants de pro en sus des nouveaux référentiels.

La CGT Éduc dénonce les familles de métiers qui fragilisent le lycée professionnel.

Thomas Mazurais